NEWSLETTER

N° 113 - avril 2025

Inscrivez un ami à la newsletter, c'est rapide ! mairie@choisy.fr
Pour vous désinscrire : mairie@choisy.fr

INFORMATIONS COMMUNALES

PETITS RAPPELS PRINTANIERS

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) sont autorisés :

L'utilisation des appareils cités ci-dessus est totalement interdite le dimanche

jours ouvrables de 8h à 20h

samedi de 9 h à 12h et de 14h30 à 19h

jours fériés de 10h à 12h

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

* **Pourquoi cette interdiction ?**

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.
NB: ces particules retombent généralement dans un rayon de quelques mètres seulement...

* **Quels sont les déchets concernés par cette situation ?**

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillement, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... Les déchets « verts » sont aussi les déchets secs.

* **Qui doit respecter cette interdiction ?**

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée. Des dérogations strictement encadrées sont prévues pour la lutte contre les espèces invasives et contre les organismes nuisibles, avec un examen au cas par cas par la direction départementale des territoires, sous réserve qu'il n'existe aucune autre solution.
En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelles autres solutions ?

———> Privilégiez la paillage des tontes, le broyage ou au besoin l'apport en déchetterie à Epagny.

RECENSEMENT DES FRONTALIERS

Les travailleurs suisses et doubles nationaux de la commune sont invités à se faire recenser à la mairie avant le 31/05/2025 !

Chaque année, le département reçoit une dotation au titre de la **compensation financière genevoise** qu'il reverse aux communes proportionnellement au nombre de frontaliers y résidant.

C'est pourquoi, il est important, pour la commune, que chaque frontalier soit recensé en mairie.

- les travailleurs suisses domiciliés en France,
- les travailleurs ayant la double nationalité suisse et française.

Pensez également à faire connaitre tout changement de situation en mairie (changement d'employeur, arrêt de travail en Suisse, changement de coordonnées, déménagement, etc).

LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

L'agence postale sera fermée exceptionnellement le vendredi 30/05. Pour le retrait d'un colis ou d'une lettre recommandée, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.

La mairie sera fermée exceptionnellement le vendredi 09/05

INFO DU MOIS

Piéger le frelon asiatique, c'est maintenant !

Tout citoyen a la possibilité de déclarer un nid de frelon asiatique sur une plateforme de signalement qui a été soutenue et financée par la région : www.frelonsasiatiques.fr

Le frelon asiatique menace nos abeilles et la biodiversité. Agissons sans tarder contre cette menace invasive. Soyez vigilant, signalez les nids et piégez. Chaque geste compte pour préserver notre environnement.

SIGNALEZ PIÉGEZ LUTTEZ !

Retrouvez toutes les infos sur le piégeage sur le site de la commune: choisy.fr

INFOS CCFU

Mobilité douce - Aide à l'achat vélo

Dans le cadre de son plan mobilité simplifié, la CCFU a inscrit plusieurs actions en faveur des mobilités douces et notamment du vélo.

Qui peut demander l'aide ?

⇒ Il faut être résident du territoire de la Communauté de Communes Fier et Usses ;
⇒ Être âgé d'au moins 18 ans ;
⇒ Avoir un revenu fiscal de référence par part, inférieur à 30 000 euros ;
⇒ Les personnes morales sont exclues du dispositif d'aide à l'achat;

La subvention est limitée à l'achat d'un équipement cyclable par personne ET par foyer fiscal, par période de trois ans.

Retrouvez plus d'informations et le formulaire de demande sur le site de la CCFU !

Tous au compost 2025

La loi anti-gaspillage alimentaire (Loi AGEC) a rendu obligatoire le tri à la source des biodéchets depuis le 1er janvier 2024.

Afin de poursuivre cette action en 2025, la CCFU propose une mise à disposition gratuite de composteurs en plastique recyclé, sous certaines conditions.

Des permanences d'informations sur le compostage, de sensibilisation à la gestion des déchets verts, d'observation des bêtes du compost auront lieu dans les communes du territoire lors de la distribution des composteurs :

SILLINGY – CCFU —> Samedi 29 mars de 9h30 à 11h30

LOVAGNY - Salle du Conseil —> Mardi 1er avril de 18h30 à 20h

LA BALME DE SILLINGY – Salle du Lac —> Mercredi 9 avril de 18h30 à 20h

SALLENOVES – Salle des Fêtes —> Vendredi 11 avril de 18h30 à 20h

Plus d'information: www.fier-et-usses.com

COTE ASSOCIATIONS

L'Agenda du mois !

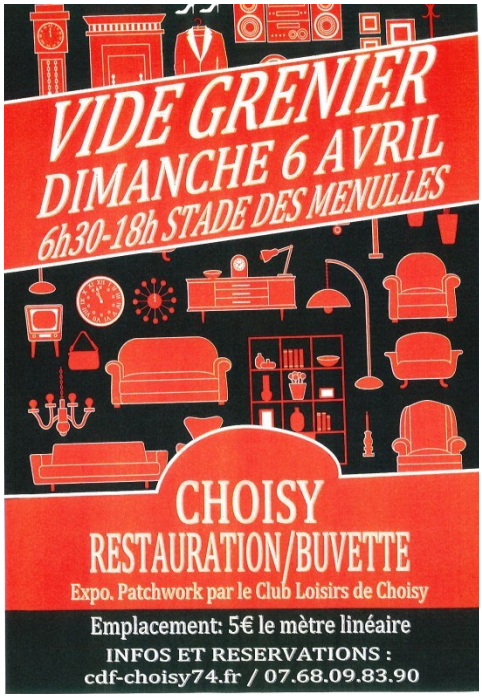

21 avril : Chasse aux oeufs au Parcours Santé

Chemins Faisant Choisy
Baliser, randonner ensemble

ATTENTION modification de date: la Journée du Randonneur aura lieu le dimanche 27 avril !!

Agenda des associations

MAI 2025

24 mai: Nuit des Contes

JUIN 2025

22 juin : Vintage Mecani'k à Menulles

Fin juin : Kermesse de l'école

CINEBUS A CHOISY 03 avril 2025. Pour les mois suivants : www.cinebus.fr
Le programme du cinéma des alentours est disponible en mairie.

03/04 à 20h30

Sandra, quinquagénaire farouchement indépendante, partage soudainement et malgré elle l'intimité de son voisin de palier et de ses deux enfants. Contre toute attente, elle s'attache peu à peu à cette famille d'adoption.

17/04 à 17h00

C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacan au Mexique. Pétillante, vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo !

17/04 à 20h30

De l'Atlantique à la mer Noire, Mathias embarque son meilleur ami Philippe dans un road trip à bicyclette. Ensemble ils vont refaire le voyage que Youri, son fils, avait entrepris avant de disparaitre tragiquement. Une épopée qu'ils traverseront avec tendresse, humour et émotion.